



A Bercy :

L'Action Sociale doit être renforcée

La place et le rôle de l'action sociale au sein des administrations de « Bercy » résultent d'une construction historique ancienne, fruit des rapports de force et de l'action syndicale. Notre action sociale correspond aux besoins des agents de nos ministères quel que soit leur statut, actifs ou retraités.

Qu'il s'agisse de restauration, de prêts, d'aides, de logements sociaux ou de loisirs, l'action sociale est profondément ancrée et présente au quotidien dans la vie des agents. Elle répond à de véritables besoins, sans toutefois parvenir à y faire face tant ceux-ci sont importants. Il en va ainsi par exemple en matière de logement social dans un contexte où les loyers ont fortement augmenté alors que la « modération salariale » se traduit par une perte de pouvoir d'achat.

Dans le contexte actuel de rigueur budgétaire, l'action sociale est clairement menacée. En effet, cette rigueur se traduit par une baisse des dépenses publiques, par des suppressions d'emplois publics, par une baisse des moyens alloués aux administrations publiques, et par des restructurations administratives.

Les dangers qui pèsent sur l'action sociale sont principalement de deux ordres :

- **danger sur le budget** alloué à l'action sociale du fait de la rigueur budgétaire, avec des conséquences directes désastreuses sur l'intégrité de l'action sociale et, par conséquent, sur le pouvoir d'achat des agents et globalement sur leur qualité de vie,
- **danger sur l'organisation territoriale** de l'action sociale, car la tentation des pouvoirs publics de régionaliser l'action sociale et/ou de la verser dans un champ interministériel est d'actualité. Ceci remettrait en cause le réseau départemental de proximité, en réalité le plus efficace et le plus adapté aux besoins des agents.

Pour la fédération Solidaires Finances, l'action sociale ne doit pas être remise en cause dans ses moyens et son organisation. Elle doit au contraire être renforcée afin de mieux répondre aux besoins des agents. Ces besoins sont nombreux et évoluent. En témoignent l'impact de la démographie (perte d'autonomie du fait du vieillissement de la population ou gardes d'enfants) ou les conséquences de l'absence de revalorisation de la rémunération et des déroulés de carrière (sur le logement, la restauration, les aides, les prêts) par exemple. La crise met d'autant plus en exergue ces besoins sociaux.

Pour Solidaires Finances, l'action sociale doit bénéficier à l'ensemble des agents du Ministère, quel que soit leur statut. Solidaires Finances doit inscrire l'action sociale dans une dynamique de progrès, en tenant compte des aspirations de toutes les générations et en préservant le lien intergénérationnel.

L'action sociale doit bénéficier aux agents qui subissent les réorganisations de services imposés par la Réate, alors qu'ils continuent à faire partie des effectifs de nos ministères : **Solidaires Finances dénoncera toute situation où les agents de nos ministères voient leurs prestations sociales remises en cause du fait des réformes structurelles .**



Solidaires Finances fait et fera de l'action sociale un axe majeur de son action et de ses revendications et s'opposera à son démantèlement à tous les niveaux. Pour la fédération Solidaires Finances, les moyens financiers, humains, l'organisation ministérielle départementale et de proximité doivent être renforcés et pérennisés. Une doctrine d'emploi des correspondants sociaux, véritables relais de l'action sociale au plan local doit impérativement être mise en place.

L'action sociale doit être en mesure de répondre rapidement et efficacement aux demandes et aux besoins de tous les agents actifs et retraités du ministère, quel que soit l'évolution du périmètre de celui-ci. La fédération **Solidaires Finances demande à ce que les ministères informent tous les agents actifs et retraités, de leurs droits aux prestations d'action sociale afin qu'ils puissent en bénéficier.** L'action sociale doit tenir compte de l'évolution des besoins de tous les agents.. Elle s'inscrit pleinement dans le cadre des actions que notre fédération mène et mènera dans la défense des intérêts matériels et moraux des agents.

Moyens et actions de la fédération Solidaires Finances

Pour que l'action sociale soit portée au cœur de l'action militante, la fédération Solidaires Finances s'engage à mettre à disposition de l'ensemble de ses réseaux militants les outils indispensables pour une plus grande efficacité collective, seule à même de faire aboutir nos revendications.

Ceci passe par :

- la constitution d'une commission fédérale spécialisée, pérenne qui aura pour objet le partage des réflexions, des connaissances et la mutualisation des revendicatifs de chaque organisation syndicale, ce qui permettra la construction du revendicatif de la fédération sur l'ensemble des thématiques de l'action sociale,
- l'implication de toutes les organisations membres de la fédération Solidaires Finances dans le travail en matière d'action sociale ainsi qu'un suivi et une impulsion nationale du bureau fédéral,
- l'élaboration d'un fonds documentaire sur les différentes thématiques de l'action sociale et les revendications qui s'y rapportent, en attendant la mise en place d'une formation action sociale à destination de l'ensemble du réseau,
- la mise en place d'une communication efficace sur l'action sociale à destination de l'ensemble des militants de la fédération, et notamment par la création d'une rubrique action sociale actualisée sur le site fédéral.